



**Externaliser la violence ? Crise interne et attaques xénophobes dans la construction de l'état postcolonial au Ghana et au Gabon, 1960–72**

Alexander Keese

**Sélection des Sources**

**Ghana :**

***Public Record and Archives Administration Department, Ghana (PRAAD)***

**- Accra Branch**

**- Ho Branch**

**PRAAD (Accra), RG 8/1/12, Xatse Kofi Fedelis, Headman de Kokrobuta, à l'Officer in charge of the District Police Headquarters, Kpandu, *Aliens Compliance Order* (sans numéro, envoyé de Wusuta), 9.10.1970**

*I, the headman of Kokrobuta, write to inform you that inspite of the government's aliens compliance order the following aliens are still harbouring themselves at the Kokrobuta village;*

*Adama*

*2 Akfa*

*3 Bomb*

*4 Kekle*

*5 Bonzugu*

*6 Assanka*

*7 Bekodzokodzoe*

*8 Koklofu, the wife and children.*

*I therefore appeal to you for their immediate repatriation because their presence is a social menace to my people.*

*I am prepared to offer any help in getting them repatriated.*

**PRAAD (Accra), RG 8/1/12, Migukuli à Yakubu Mahama, Chef des Dagomba, Adeiso (sans numéro), 27 novembre 1970**

*As a citizen of Ghana, I am hereby offering my little assistance to the progress of the nation through this letter.*

*To your information, there are two typical aliens at Adeiso who are still contravening the Ghanaian Business Promotion Act.*



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES LETTRES**

*They are Alhaji Mamah Aliyuh, formerly known as Mamah Bojua Hausa and his family in the house N° A132 situated at Adeiso Zongo, and the other one called Wobi Lagos and his wife Rafatu Lagos in the house N° A11.*

*When the Compliance Order came into effect, Alhaji Mamah took a wise step and obtained Ghana Passport and had a pilgrimage to Mecca, in this early year.*

*After {he} returned he had been claiming Ghanaian Citizenship by basing upon his Ghana Passport, and had started trading without any fear. This Alhaji Mamah Aliyu is a complete alien whose father was a Nigerian and the mother too a Togolese, which I am ready to give evidence at any Court situated within this State.*

*I humbly request the Head of C.I.D. to send in Security men to confiscate this man's Passport and any document which is in his possession with which he is claiming Ghanaian Citizenship and should be sent to Court.*

*The second alien called Wabi Lagos and his wife closed their shops as a result of the compliance order, but after some few months ago, they have started their trading again. I therefore appeal to the Head of C.I.D. to send in Security men to arrest these aliens. These Security men should not introduce themselves to the Adeiso Police. I am ready to lead them to the houses of these men. But the Security men should proceed on market days which are Mondays and Thursdays. I hope the contents of this letter will be treated as a matter of urgency. Expecting a reply from you as soon as possible.*

**PRAAD (Accra), RG 8/1/19, Moro A. Pasha Ba, Bawku, Upper Region, au Premier Ministre du Ghana (Kofi Busia) à Accra (sans numéro), 12 juillet 1971**

*Please take this my letter very serious and look into it so that you should not spoil somebody by mistake. I am a native of Bawku town. there is a Policeman at border guard called Botchey. He is the one in charge of passports. since the aliens order was passed, his work is that he collects N¢2.00 each from all aliens from French who come to Bawku without passport or any papper [sic], and he makes use of the money free. These people find their way to the South and return no more. This is why Ghana is full of aliens again. By this method this policeman use to get about 100, or 80, or 60 new cedis every day from the French passengers. He has got agents called Amadu Diori and Awudu who are lorry bookers at the French lorry park. They collect the money for him. This Botchey has spent only 7 years in the police work according to information but he has built a house in his home town in Akwatia District, and he owns one Motoway Benz Buss. Please send some C.I.D. man from Accra to find out, and you will see the truth. The house is 4 rooms and 4 ki[t]chens. He used his Mothers name to build the house, and his Uncles name to buy the lorry.*

*Last time I heard that he abused the officer in charge of the Border Guard at Misiga, and when the Officer charged him for Departmental case, he also swear to spoil the officer, before he will be sacked. He made one with Special Branch men in Bawku town and gave them money and they wrote a letter against the officer to Accra. Now one of the Special Branch men called*



*Abduramani, a Dagomba boy who can drink like heel, one day told my friend Tahiru Abu that he is now sorry for what they have done against the officer. that he wants to go and beg the officer but he cannot. I am a christian so I do not want somebody to be spoiled for nothing. This is why I want to inform you about the wicked action of Botchey and his gang of special branch men at Bawku. Now, this boy botchey [sic] has been transferred to Bolga and as he cannot get his awoof money again, he is always spoiling the officer at Bolga town. Botchey was one of Kwame Nkrumahs Young Pioneer boys, and a first class womanizer. Even some Inspectors and a.s.p.s have no house but this police man Botchey has got a house and he always boast[s] with it. He says we N.Ts have no sense.*

*Please take very serious notice about this my complaint so that you should not spoil somebody for nothing. This officer at the Border Guard is a Quite man and always serious on his work. Many times I see himself checking passengers and loads on lorries. So please try to exercise patience and find out the truth of this my report and you will be satisfied.*

*I am one of the C.I.D. men for the Progress Party in Bawko.*

**PRAAD (Ho Branch), R.A.O./C.1040, A.K. Otchere, Regional Administrative Officer de la Volta Region, au Secretary to the Cabinet, Office of the Prime Minister of Ghana, Volta Region – Report for the Month ending 31<sup>st</sup> January, 1970 (n° A/ADMN/56/25), 25 mars 1970**

(p. 1) Administration:

*An Assistant Commissioner of Police was posted to Hohoe to take charge of Police administration in the Northern sector of the Region. This was interpreted by the people of Kpandu to mean raising the status of Hohoe over Kpandu administratively. But this misunderstanding has since been cleared by the Regional Chief Executive during a visit to Kpandu.*

General:

*Primary and Middle School teachers in Kpandu and Ho Districts went on a four-day strike from 13<sup>th</sup> January, 1970 in demand for immediate payment of arrears of salary recommended by the Mills-Odoi Commission. At a meeting held with the Regional Executive Committee of the Ghana National Association of Teachers, the Regional Chief Executive explained to the Committee that following representations by the Committee funds were allocated to the various District Treasuries for the payment of arrears on the re-opening of schools on 13<sup>th</sup> January, 1970. Payments in fact started on 9<sup>th</sup> January, 1970, and were still continuing when the teachers went on strike. The Committee was therefore made to understand that there was no justification for the strike. Upon an assurance that all the teachers would be paid their arrears of salary the Committee called off the strike.*



Aliens:

*The exodus of aliens without residence permits continued throughout the month. Unlike the previous month when the border town of Aflao was the scene of congestion of stranded aliens, and exit from Aflao was a rather painful and slow process, aliens in transit from other regions were able to go through customs facilities in time to cross into Togo where the Togolese Police and Army were standing by to escort them to the Dahomey border. The month under review saw a few aliens stranded at the border under the care of the Ghana Army who housed and fed them.*

*In Sogakofe District, some aliens who were supposed to have left the country returned and settled in some of the villages to resume their former occupations as retailers, watch repairers and tailors. The Police have been alerted and will be combing the villages to find out whether they have obtained valid residence permits.*

*At the textile manufacturing township of Juapong a chief who attempted to confiscate the buildings left behind by some departing aliens, has been advised by the District Administrative Officer about the illegality of the intended action.*

*In order to prevent non-residence permit holders from joining their kinsmen engaged as headmen in the cattle rearing areas of Sogakofe District, registration of all herdsmen has been introduced by the Police.*

*(p. 2) The Departure of the aliens did not have any immediate effect on the 1969 Cocoa season as the drying and ha[r]vesting of cocoa had almost ended before the exodus began. Some aliens sold their foodstuff farms. There was a decrease in the demand for foodstuffs resulting in a slight fall in market prices in some Districts. Farmers were faced with transportation difficulties as aliens took their mammy trucks along, and alien headloaders or foodstuffs were no longer available. It is feared that unless indigenous labour becomes available in the 1970 Cocoa season, farmers will definitely be confronted with the difficulty of getting sufficient hands to assist in the weeding of farms, and the drying and marketing of their produce.*

*In the Kete-Krachi area about 40% of rice and yam growers left for their countries. Output of rice and yams is anticipated to fall by 25% unless farmers in this area are given financial subsidy to engage labourers whose bargaining power has shot up as a result of the limited supply of labour.*



**Gabon :**

*Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, France (ANOM)*

**ANOM, Fonds Abel Bourlon, 101APOM/1, Bourlon, Préfet de la Nyanga, Rapport à Monsieur le Président de la République Gabonaise sur le rapatriement des Ressortissants Congolais de la Nyanga et les incidents qui ont accompagnés la mise en œuvre de cette mesure dans cette Région. (n° 184/-RN-CF), 18 juin 1963**

(p. 2) Dimanche 23 Septembre :

*Un courrier apprend au Préfet que la SOGEL a rapatrié d'elle-même ses employés Congolais. Le Chef de Canton de Magonga s'affole même à ce sujet et écrit qu'il aurait voulu que l'on gardât, comme otages, les Congolais présents dans la Nyanga, jusqu'à ce que les Gabonais résidant au Congo soient revenus, ici, sains et saufs.*

*Le Sous-Préfet de Tchibanga est informé de ces faits et toutes instructions utiles lui sont données pour rassurer, au cours de sa tournée, prévue pour le lendemain, les populations du Secteur de Mongo qui craignent aussi une attaque des Congolais, (car la frontière n'est pas loin de là).*

*Dans la soirée des mesures sont prises par le Préfet et le Sous-Préfet pour la protection des enfants et des biens du commerçant Congolais Kodia Marc. Pour protéger ses intérêts, comme ceux de ses créanciers (dont la SAP de Tchibanga, la Douane et le fisc Gabonais) la boutique est fermée et mise sous scellés.*

*En ville, les Bars et boutiques sont obligatoirement fermés à 21 heures.*

[...]

(p. 4) *A la suite de bruits alarmants répandus dans les villages avoisinant Mayoumba, par des rapatriés Gabonais, rentrés de Pointe-Noire par la barge « Louis Vincent », des incidents et des troubles ont éclatés. Certains éléments ont entraîné la population des villages de la route de Bilanga, à molester plusieurs Congolais en instance de rapatriement, à Congo-Mayoumbe (notamment quatre employ[és] de la Socoma dont un devait succomber des suites de ses blessures).*

*Des incidents analogues se produisaient dans le même temps au village de Madoundzi qui devait entraîner également la mort d'un Congolais des suites de mauvais traitements.*

*On devait apprendre, par la suite, que le Sous-Préfet de Mayoumba qui avait tenté de rétablir l'ordre et de sauver le convoi des 17 Congolais venant de Tchibanga ainsi qu'un camion de rapatriés de Loubomo, avait été pris à partie par des manifestants qui avaient lapidé, aussi bien son Land-Rover, que le camion transportant les rapatriés. Faute d'avoir pu faire passer le bac à ces gens (à cause des barrages hostiles formés de 250 à 300 personnes) et dans l'impossibilité d'avoir pu les faire héberger par la Mission, il les avait caché en brousse, à une quinzaine de kilomètres de Congo-Mayoumbe, mais assez loin des villages de Bilanga pour les soustraire aux recherches immédiates des émeutiers. Rentrant en voiture avec deux femmes et*



*quatre enfants qu'il n'avait pas voulu laisser en brousse avec le gros du convoi, il fut de nouveau lapidé, et pendant qu'il prenait la route de la Mission, faute de pouvoir s'arrêter, pour prendre le bac, deux coups de coups de fusils furent tirés en direction dudit bac. Durant ce temps le camion de la Société Agret, transportant les bagages des rapatriés de Loubomo était arrêté au carrefour des routes de la Mission et de Bilanga, par la foule des villageois révoltés qui pillèrent complètement les bagages laissés sur ce camion après avoir contraint le chauffeur, le boy chauffeur et les deux Gendarmes de la Brigade de Mayoumba qui l'escortait, à en descendre et à rejoindre le bac à pied.*

[...]

(p. 6) [manifestant armés viennent par la route de Bilanga, neutralisent les trois gendarmes ; le préfet se dirige à ces personnes, citant les ordres de Léon M'Ba]

*Les manifestants répondent « Ça c'est de la Politique, tu es un mauvais blanc, tu rapatries tranquillement les Congolais sans leur faire de mal, tandis que les Congolais, au Congo, tuent nos frères et nos parents, tu es contre nous, comme les Blancs de la Socoma, qui ont fait sauver leur personnel Congolais, comme le Révérend Père Heydet (Supérieur de la Mission Catholique), qui en a caché à la Mission, puis les a fait passer à Mayoumbe-Poste (Bana) ».*

*La plupart de ces gens sont armés de couteaux, gourdins et matchettes. Les tentatives pour les désarmer engendrent des réactions violentes : Les porteurs d'armes refusent de les remettre, se débattent si on tente de le faire de force, pendant que les autres manifestants se portant à leur secours et menaces de frapper les Gendarmes qui tentent cette manœuvre. Tous disent « nous ne nous laisserons pas désarmer pendant que les Congolais menacent de nous tuer ».*

*Au bout d'une demi-heure c'est une foule de 300 personnes qui entoure le Préfet et les trois gendarmes qui, peu à peu, tout en parlementant pour contenir les manifestants ont été ramenés sur le terre-plein du débarcadère, face aux magasins de la Socoma.*

*A ce moment le Préfet, qui s'est un peu éloigné du groupe des manifestants, voit brusquement, son chauffeur démarrer avec la voiture de la Préfecture et partir comme un fou en direction de Tchibanga malgré des manifestants qui essaient de lui barrer la route et jettent des pierres en direction de la voiture.*

(p. 7) *Revenu sur les lieux il apprend alors que son chauffeur a été menacé de mort par les manifestants et qu'il n'a dû son salut qu'à cette fuite précipitée (le chauffeur arrivera vers 13 heures à Tchibanga où il mettra ainsi le Préfet-Adjoint au courant de la situation à Mayoumba). Il faut préciser que le chauffeur en question est un Congolais né à Madingo-Kayes mais originaire par sa famille maternelle de Mayoumba, marié à une femme originaire d'un des villages où se recrutent les manifestants. Il vient de passer au milieu de ces mêmes personnes qui le connaissent bien quatre mois de congé. Il devait être rapatrié le 28 septembre 1962 n'ayant pu l'être le lundi 24, étant à ce moment là en tournée à Moabi avec le Préfet-Adjoint. Pris de cours par les événements et n'ayant que ce seul chauffeur sous la main {le Préfet} l'a emmené une dernière fois avec lui ne pouvant soupçonner par ailleurs ni l'atmosphère qui régnait à Congo-Mayoumbe ni que des gens, dont certains étaient ses parents par alliance ; et*



*d'autres des amis ou des connaissances {},} pourraient le prendre aussi violemment à partie ... c'est donc là un test qui montre combien les esprits étaient échauffés et montés.*

*Les manifestants déçus s'en prennent, un moment, au Préfet d'avoir laissé échappé son chauffeur (alors qu'il n'a pu matériellement ni permettre, ni protéger sa fuite) puis se calment, mais lui déclarent qu'ils s'opposent à tout mouvement de voiture (il y a trois véhicules appartenant à la Socoma) lui permettant de regagner Tchibanga, c'est lui manifester qu'il est considéré comme otage ...*

*Le Préfet s'efforce, par son attitude et ses paroles, de montrer aux manifestants qu'il ne prend leurs déclarations ni en tragique, ni au pied de la lettre, et qu'il ne restera à Congo-Mayoumbe, que dans la mesure où il l'estimera nécessaire ...*

*Le Chef de Brigade de Gendarmerie arrive vers 9 heures, avec un quatrième Gendarme ; mais il faut bien se rendre à l'évidence que ce n'est pas avec quatre Gendarmes (même renforcés par ceux de Mayoumba) que les manifestants pourront être contenus et neutralisés (et encore moins dispersés) pour permettre de faire d'abord le plein des réservoirs de la barge puis ensuite l'embarquement, sur la dite barge des rapatriés Congolais.*

*Vers 10 heures, le Sous-Préfet de Mayoumba arrive et rend compte de ce que, devant cette situation nouvelle, le rapatriement par avion des Congolais a été décidé, d'un commun accord avec Air-Congo et la Socoma.*

*Le Sous-Préfet essaie à son tour de parlementer avec les manifestants mais sans plus de succès que le Préfet.*

*Des renforts ont été annoncés pour 11 heures et il paraît plus opportun de les attendre pour tenter une opération de force ou même une simple arrestation des meneurs qui commencent à ressortir de la foule des manifestants.*

*(p. 8) Le Sous-Préfet de Mayoumba signa[le] alors qu'il n'a pu encore aller rechercher les Congolais évacués la veille de Tchibanga et de Loubomo comme il a été mentionné ci-dessus. Il ne semble pas prudent pour l'instant, de le faire avec la protection des maigres forces de police présentes sur le terrain ; il vaut mieux, semble-t-il, temporiser en attendant les renforts promis.*

*Le Sous-Préfet retourne à Mayoumba en hors bord, laissant sa pinasse à la disposition du Préfet, mais, au bout de quelque temps, une vingtaine de manifestants se rendant compte de ce que les Congolais ne partiront pas par la barge {},} essayent de s'emparer de cette pinasse pour se rendre de l'autre côté de la lagune pour les attaquer et les molester. Le Préfet parlemente de nouveau avec eux et arrive à leur faire abandonner la pinasse (ils n'osent pas, d'ailleurs, se rendre à Bana en pirogue).*

*Onze heures, de nouveau le gros des manifestants est sur le terre-plein de la Socoma, l'un des meneurs déclare au Préfet qu'ils iront chercher leur déjeuner au village et qu'ils mangeront sur place pour éviter qu'il (le Préfet) ne puisse repartir pour Tchibanga pendant l'heure du déjeuner.*

*Pendant ce temps on apprend que le Land-Rover du Sous-Préfet est resté bloqué sur la route qui conduit à la Mission et que des barrages au carrefour de cette route avec celle de Bilanga*



*empêche[nt] tout véhicule de passer, pendant que des meneurs à bicyclette vont et viennent entre le débarcadère et ces villages {,} pour donner des mots d'ordre aux habitants des villages qui tiennent ces barrages ou font des « commando » {,} à la recherche des Congolais (ou supposés tels) isolés qui peuvent se trouver dans le secteur.*

*Pourtant, de midi à 14 heures, le secteur est assez calme, le nombre des manifestants diminuant le Préfet peut prendre un repas avec les Agents de la Socoma.*

*Dès le début de l'après midi les manifestants reviennent mais ne peuvent s'opposer au départ du Préfet qui se rend à Mayoumba pour tenter d'avoir des nouvelles.*

*A peine le Préfet est-il parti que les meneurs interpellent le Chef de Brigade resté à Congo-Mayoumbe, ils lui déclarent qu'il doit rester comme « otage » avec eux jusqu'au retour du Préfet et menacent même d'incendier son 4 x 4 Renault s'il tente de quitter les lieux.*

*Peu de temps après, entre 15 et 16 heures, des meneurs amènent un homme au débarcadère du bac.*

*Cet individu est accusé d'avoir caché un Congolais. les « bourreaux » le forcent à coup de pierre et de bâton à rentrer dans l'eau jusqu'à complète immersion.*

*(p. 9) Le malheureux ne doit son salut qu'à l'intervention du Chef de Brigade ainsi qu'à celle de Monsieur Poirier, Directeur de l'Office des Bois, qui inspectait précisément à cet instant le parc à bois se trouvant à proximité. Pendant que les agresseurs font face et s'en prennent (verbalement heureusement) à ces derniers la victime s'enfuit de long de la lagune.*

*Dans le même temps a lieu sur le débarcadère, un partage du « butin » provenant des bagages abandonnés, la veille au soir, par les rapatriés de Loubomo dans le camion de la Socoma.*

*Un des meneurs le plus excité, déchire, avec un couteau, un pantalon neuf en tergal en soulignant, probablement pour faire injure au Chef de Brigade, qui est à proximité, que c'est {un} vêtement de Blanc et qu'il faut le détruire.*

*A Mayoumba, par contre, où le Préfet se trouve à 15 heures, tout est beaucoup plus calme. Le Préfet renouvelle par Radio la demande de renfort et constate que les opérations d'enlèvement par avion des Congolais se passent normalement. Il demande à Monsieur le Député Bakissy de calmer ses électeurs. Celui-ci déclare avoir eu la visite de quelques meneurs et leur avoir donné de bons conseils, mais il ne se propose pas d'aller {calmer} les émeutiers sur place ; au contraire, il s'en prend au Sous-Préfet, qu'il accuse d'être responsable des difficultés et à qui il reproche d'avoir demandé des renforts trop tard. En fait Monsieur Bakissy paraît se faire l'écho de bruits qui courent à Mayoumba (comme à Magonga) selon lesquels des Congolais pourraient bien franchir la frontière pour faire des incursions sur le Territoire Gabonais et voudrait qu'un Peloton fût envoyé, non pour calmer les manifestants de Congo-Mayoumbe, mais pour monter la garde sur la frontière ... Ces craintes ne devaient pas, par la suite, se révéler fondées, et les seules forces signalées à la frontière au sud de Mayoumba ont été des forces de Gendarmerie qui ont assuré le rapatriement bilatéral dans l'ordre et le calme {,} des Congolais et Gabonais des chantiers forestiers frontaliers du Congo et du Gabon.*





*En ce qui concerne l'attitude de Monsieur Meboune on peut affirmer qu'il a fait son devoir, et tout son devoir, qu'il n'a pas hésité à risquer sa vie pour tenter de sauver les Congolais venant, dans la journée du lundi, de Loubomo et de Tchibanga et que, c'est grâce à lui ; que ces personnes ont été effectivement sauvées.*

*A 16 heures 30 le Préfet s'apprête à quitter Mayoumba après avoir obtenu le Directeur de l'Office des Bois, Monsieur Videau qu'il conduise à Tchibanga, avec l'avion léger dudit Office, un Gendarme qui connaît l'endroit où, précisément Monsieur Meboune a caché ces 18 Congolais afin de tenter de les dégager {,} à l'insu des manifestants de Bilanga {,} avec un camion venant de Tchibanga.*

*(p. 10) Il demande également au Chef de Brigade de Mayoumba de lui envoyer trois hommes qui, joints aux quatre déjà à Congo-Mayoumbe, lui permettrai(en)t peut-être, de tenter de décrocher de Congo-Mayoumbe et de retourner sur Tchibanga avec le groupe des rapatriés si les renforts demandés par le Sous-Préfet de Mayoumba lui-même, ne pouvaient lui être envoyés. Le Préfet rentre à Congo-Mayoumbe vers 17 heures 30 et, en accord avec le Chef de Brigade, décide de rester sur place tant pour assurer la sécurité des employés de la Socoma que pour attendre l'arrivée du Chef de Section de Gendarmerie de Mouila qui lui a été annoncée à la Radio avant de quitter Mayoumba. S'il peut se permettre de prendre le repas du soir et quelque repos dans la maison de l'Agent de la Socoma où règne un peu une atmosphère de siège, les Gendarmes qui assurent la garde des bureaux et des magasins seront par contre moins tranquilles qui auront à empêcher, toute la nuit, que les manifestants ne forcent les portes à glissières des deux magasins de gros de la Socoma où ils prétendent d'assurer qu'il n'y a pas de Congolais et où (en fait) ils cherchent probablement, du vin et des alcools.*